

Introduction

Le présent Guide d'analyse selon le sexe est une version mise à jour du Guide de 1999, un projet de la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif. La Direction des questions féminines souhaite reconnaître le travail des organismes qui ont contribué à la réalisation du présent document. En particulier, le Saskatchewan Women's Secretariat pour sa générosité en nous accordant la permission d'adapter leur travail afin d'élaborer un premier guide pour le Nouveau-Brunswick.

Le sexe d'une personne influe sur toutes les facettes de sa vie, de telle sorte que la nécessité d'une analyse selon le sexe va bien au-delà des politiques visant particulièrement les femmes. Des politiques telles que celles reliées à la santé, aux finances, à l'environnement ou même au transport peuvent toutes potentiellement soit perpétuer les inégalités sexistes, soit les atténuer de quelque façon.

Le présent Guide a pour but d'aider les ministères et agences à mettre en place des politiques et des programmes qui soient équitables tant pour les hommes que pour les femmes. Il établit certains des principes clés servant à effectuer une analyse selon le sexe et fournit une courte liste de contrôle à l'annexe A. Ce Guide indique également les principaux facteurs susceptibles d'affecter la vie des femmes pour mieux comprendre la nécessité d'effectuer une analyse selon le sexe. Il aborde également des facteurs tels que la situation de famille, le revenu et la violence envers les femmes et évalue les incidences possibles de certaines politiques à l'aide d'études de cas, de manière à apporter des précisions supplémentaires.

En quoi consiste une analyse selon le sexe?

« L'analyse selon le sexe est un processus de recherche et d'analyse intégré et méthodique qui tient compte des hommes et des femmes et qui fait appel à une variété de données de nature quantitatives et qualitatives. Ces données sont prises en compte dans le cycle d'élaboration des politiques et des programmes. Au cours de ce processus, on évalue les différences entre la vie des hommes et des

femmes et on tente de déterminer l'impact que peuvent avoir les politiques et les programmes relativement à ces différences. » (Women Policy Office, p. 9)

« Les pierres angulaires de l'analyse selon le sexe sont :

- rassembler les renseignements adéquats;
- connaître les tendances économiques et sociologiques;
- utiliser ces renseignements et connaissances afin de découvrir les problèmes potentiels et les solutions dans le cadre du travail d'élaboration des politiques effectué quotidiennement. » (Women Policy Office, p. 9)

Deux questions fondamentales caractérisent l'essence même de l'analyse selon le sexe, auxquelles les analystes des politiques se doivent de répondre :

- *L'égalité entre les hommes et les femmes et leur entière participation font-elles partie intégrante de la politique ou du programme?*
- *Les résultats de la politique ou du programme créent-ils de la discrimination envers les hommes et les femmes?*

Avantages de l'analyse selon le sexe

La conception des politiques et la prestation des services deviennent de plus en plus complexes. Les chercheurs, analystes et administrateurs gouvernementaux arrivent difficilement à satisfaire les divers groupes d'intérêt. Il suffit de se rappeler l'époque où la famille nucléaire constituait la norme. De nos jours, les politiques et programmes doivent répondre aux besoins non seulement des familles biparentales, mais aussi des familles monoparentales, combinées et en union de fait pour ne nommer que celles-ci. De même, il fut un temps où les politiques et programmes relatifs à la population active s'adressaient surtout aux hommes adultes qui n'avaient que peu d'exigences familiales. Mais maintenant, la population active du Nouveau-Brunswick se répartit presque également entre les hommes et les femmes qui, pour la plupart, ont des responsabilités à la fois familiales et professionnelles.

Certains avantages inhérents à une telle analyse :

- prise de décision plus avisée de sorte que les politiques et programmes ont plus de chance d'atteindre leurs objectifs autant pour les femmes que pour les hommes;

- information plus détaillée sur la clientèle visée permettant la conception et la prestation de programmes et de services rentables, efficaces et efficaces;
- identification des politiques et programmes qui améliorent le statut de la femme et de ceux qui lui nuisent et qui doivent être modifiés.

Principes directeurs de l'analyse selon le sexe

Quatre principes directeurs sont proposés dans le cadre du processus de conception d'une politique sur l'égalité des sexes : Réflexion sur les valeurs; Facteurs clés dans la vie des femmes; Recueil d'information complète; Stratégie de communication tenant compte des sexes.

Ces principes n'existent pas isolément mais se complètent mutuellement. Ils doivent s'intégrer de façon holistique au cours du processus de conception d'une politique et de prise de décision.

Principe directeur : Réflexion sur les valeurs

Les gestes que nous posons et les décisions que nous prenons découlent de valeurs qui ont été façonnées par une variété de facteurs dans nos vies, notamment la race, l'éducation, la culture, la géographie, la situation socio-économique et le sexe. Et ces valeurs, qui révèlent ce que nous sommes en tant qu'individu, organisme et société, peuvent influencer chaque stade du processus de conception d'une politique, depuis la définition de la question jusqu'à la conception et la mise en place de l'évaluation.

Au cours d'une analyse selon le sexe, il est essentiel de réfléchir sur nos propres valeurs et sur celles des organismes et structures au sein desquels nous fonctionnons et de la société où nous évoluons et de comprendre combien elles peuvent à la fois accroître et restreindre notre capacité analytique. Bref,

Tant que la signification et la dignité humaines existeront à titre de valeurs importantes, la sociologie ne pourra atteindre la rigueur de la physique, car il est impossible de séparer l'aspect humain du contexte et du processus de l'analyse. ...De nos jours, ceux qui se penchent sur l'analyse des politiques sont pour la plupart d'avis qu'il importe de tenir compte des valeurs lors de l'analyse d'une politique...

**Heineman, R.,
Bluhm, W.T.,
Peterson, S. et
Kearny, E.**

The World of the Policy Analyst : Rationality and Decision-Making, 1990.

comment notre expérience de la vie et notre situation socio-économique ont-elles influé sur notre perspective?

Principe directeur : Facteurs clés dans la vie des femmes

L'équité ne signifie pas nécessairement qu'il faut traiter les gens de la même façon mais qu'il faut reconnaître que les conditions de vie ou discriminations passées font en sorte qu'il peut être nécessaire de traiter différemment les hommes et les femmes afin d'atteindre les mêmes résultats.

L'analyse selon le sexe exige que l'on étudie les « facteurs clés » qui affectent la vie des femmes et que l'on comprenne comment ces facteurs peuvent influencer différemment sur les hommes et les femmes. Des facteurs clés comme le revenu, la situation de famille et la violence envers les femmes figurent dans cette section. Nous y avons ajouté de brèves considérations sur les conséquences possibles d'une politique et des études de cas afin de démontrer l'utilité d'une analyse selon le sexe.

Facteur clé : Revenu

Les femmes faisant partie de la population active rémunérée gagnent moins que leurs homologues masculins. L'écart de revenu dépend de plusieurs facteurs, notamment la ségrégation professionnelle, la disproportion de travail non rémunéré qu'accomplissent les femmes chargées des enfants et autres, le nombre d'heures travaillées, l'expérience sur le marché du travail ainsi que la discrimination sexiste.

Au Nouveau-Brunswick en 2004, les femmes travaillant à temps plein gagnaient en moyenne 563,63 \$ par semaine comparativement à 708,20 \$ pour les hommes, soit 79.6 % de la rémunération de ces derniers.

« Les femmes sont plus instruites et demeurent sur le marché du travail pendant de plus longues périodes. Les femmes font tout leur possible, mais l'écart salarial continue d'augmenter. Il n'y a plus de progrès. »
Commentaires de Heidi Hartman, directrice de l'Institute for Women's Policy Research à Washington, D.C., relativement à une étude récente effectuée dans les 10 industries employant le plus grand nombre de femmes et qui concluait que l'écart salarial aux États-Unis avait augmenté de l'année 1995 à 2000.

Lorsque l'indice englobe tous les travailleurs (à temps plein et à temps partiel), l'écart s'élargit – en moyenne, les femmes ne gagnaient que 73 %

du revenu des hommes au Nouveau-Brunswick en 2004. (Source : l'Enquête sur la population active, (71F0004XCB), Statistique Canada.)

Incidences possibles des politiques : La méthode traditionnelle d'analyse économique tend à méconnaître le rôle économique que jouent les femmes en s'occupant, sans être rémunérées, des enfants, des vieillards et d'autres personnes à charge en plus d'accomplir une multiplicité de tâches regroupées sous le vocable « travaux ménagers ». Lorsque les femmes contribuent au bien-être économique de leur famille et de leur communauté en effectuant du travail non rémunéré, elles ne sont pas compensées mais plutôt marginalisées encore davantage en n'ayant pas accès aux avantages reliés au travail tels que la pension, la protection contre les accidents du travail, l'assurance-emploi, les congés de maladie payés, etc. Les revenus faibles ont des conséquences à long terme par rapport aux prestations de retraite, ce qui pourrait entraîner des considérations politiques en matière de soutien du revenu et de santé.

La sécurité de la vieillesse (SV) est par contre une prestation qui reconnaît le précieux apport des femmes aînées à la société durant leur vie de travail non rémunéré. Certaines modifications à la SV avaient été proposées pour réduire ou même éliminer cette prestation pour les femmes chargées d'une famille. (Voir l'étude de cas n° 2, p. 12) Le gouvernement fédéral a depuis renversé sa décision relativement à la prestation aux personnes âgées.

Facteur clé : Situation de famille

Familles à deux revenus : La plupart des familles sont de nos jours composées d'un homme et d'une femme (mariés ou en union de fait). Les hommes et les femmes qui forment ces familles vivent une expérience différente en ce qui a trait au travail, rémunéré ou non. On pourrait s'attendre à un déséquilibre plutôt léger du travail rémunéré et non rémunéré entre l'homme et la femme au sein d'une famille biparentale ayant un enfant de moins de six ans, lorsque les deux travaillent à temps plein. Or, les données publiées en 1997 par les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la situation de la femme révèlent l'existence d'un déséquilibre considérable du travail rémunéré et non rémunéré, et ce, même au sein des familles à deux revenus. Ce sont les femmes qui en majorité effectuent le travail qui bénéficie aux enfants, même si elles occupent un emploi à temps plein et que leur conjoint travaille à temps plein ou non.

Incidences possibles des politiques : Il faut donc tenir compte de la disproportion du travail non rémunéré effectué par les femmes car elle affecte invariablement leur capacité d'occuper un emploi rémunéré

durant leurs meilleures années de travail et, à la longue, d'épargner en vue de la retraite. Cette affirmation a des répercussions sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Et cette situation se reflète d'une part sur la conception des politiques et des programmes sociaux, et d'autre part sur les entreprises qui doivent prendre en considération les exigences familiales si elles veulent garder leurs employées ou bien les servir.

Les initiatives en milieu de travail ayant pour but d'orienter davantage le milieu de travail en fonction de la famille permettent aux femmes de participer à la population active en termes plus égaux avec les hommes, et à ces derniers d'avoir plus de temps à consacrer à leurs responsabilités familiales. Tant les hommes que les femmes ont besoin de profiter des divers appuis en milieu de travail comme l'horaire variable, l'emploi partagé et les congés familiaux. Et que dire des familles monoparentales qui en ont besoin encore davantage pour équilibrer travail et vie de famille.

Lorsqu'on apporte des changements aux programmes de santé et d'aide sociale, il est essentiel de reconnaître que les femmes assument la vaste majorité des soins familiaux; elles sont donc les plus touchées par les réductions de tels programmes. C'est pourquoi, au moment de concevoir une stratégie de réduction des services de soins à long terme au sein d'une communauté, il faudrait consulter les femmes qui sont les premières touchées et les mieux placées pour recommander des services de soutien de rechange.

Familles monoparentales : Le nombre de familles n'ayant qu'un seul parent est à la hausse. En 1986 au Nouveau-Brunswick, elles se chiffraient à plus de 24 860, soit 13 % de l'ensemble des familles. En 2001, elles atteignaient 32 734 et représentaient 15 % de toutes les familles avec enfants. Et dans 84 % des cas, le chef de famille monoparentale était une femme. (Estimations postcensitaires préliminaires, Statistique Canada.)

Le niveau de pauvreté d'une famille monoparentale dépend beaucoup du sexe du chef du ménage. En 1999 au Nouveau-Brunswick, le revenu moyen d'une famille monoparentale dirigée par une femme s'élevait à 20 484 \$, comparativement à 29 358 \$ si elle était dirigée par un homme. (Tendances du revenu au Canada, 1980 à 1999, Statistique Canada.)

Incidences possibles des politiques :

La documentation relative aux familles monoparentales dirigées par une femme révèle que plusieurs d'entre elles ont de la difficulté à trouver un

emploi et à le garder en raison de leur manque de scolarité, de formation ou d'expérience, de l'inaccessibilité des services de garde d'enfants et des exigences de transport.

Soixante-dix pour cent des travailleurs à temps partiel sont des femmes et un grand nombre d'entre elles œuvrent dans le secteur de détail. Parce que les heures de travail dans ce secteur ne concordent guère avec le système de transport public et le service de garderie de jour autorisé, ce type de travail est très exigeant pour les mères célibataires. La politique du ministère du Développement des ressources humaines du Nouveau-Brunswick, visant à élargir son Programme d'assistance aux services de garderie de manière à payer d'autres types de services de garde, tient compte de ces facteurs et atténue l'un des obstacles à l'emploi dans ce secteur.

Facteur clé : Violence envers les femmes

La violence envers les femmes – à la maison comme au travail – est un phénomène très répandu, quels que soient les antécédents culturels ou économiques. La violence exerce des effets nuisibles à long terme sur le bien-être économique, social et psychologique des femmes. Les expériences de violence des femmes limitent leurs aspirations et leurs options leur vie durant.

On estime que la violence envers les femmes coûte à la société canadienne plus de quatre milliards de dollars chaque année.¹ Les statistiques, bien que sous-évaluées, indiquent pourtant que près de la moitié des femmes du Nouveau-Brunswick, soit 46 %, ont vécu au moins un incident d'abus physique ou sexuel depuis l'âge de 16 ans.² Les agressions de la part du conjoint constituent la forme de violence la plus commune : plus d'une femme de notre province sur quatre, ou 26 %, a signalé un tel incident.³ Dans 84 % des accusations de harcèlement (harcèlement criminel) déposées au Nouveau-Brunswick entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2001, les victimes étaient des femmes. (Service d'information juridique du Nouveau-Brunswick.)

Il importe aussi de constater que le harcèlement sexuel se situe également dans le contexte de la violence envers les femmes puisque chaque agression de type sexuel ou presque débute par une forme quelconque de harcèlement – un regard, un toucher ou une remarque. Les femmes sont plus susceptibles de subir des attentions sexuelles non

¹ Centre de recherche sur la violence faite aux femmes et aux enfants. *Selected Estimates of the Costs of Violence Against Women*. London (Ontario), 1998.

² Statistique Canada. *Le Quotidien*. Catalogue 11-001-E. Ottawa, Canada. 1993.

³ Statistique Canada. *Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe*. 1994.

voulues que les hommes, ce qui leur rappelle d'autant plus leur vulnérabilité.

Incidences possibles des politiques : Il existe une relation entre les expériences de violence subies par les femmes et leur répercussion sur la capacité de ces dernières à fonctionner indépendamment et à participer pleinement à la société. Les femmes qui sont chaque jour violentées ou menacées de violence peuvent difficilement se concentrer sur autre chose que leur besoin immédiat de protection. En outre, les expériences de harcèlement sexuel en milieu de travail peuvent les empêcher de poursuivre une carrière enrichissante et même les obliger à quitter un emploi. À cet égard, l'éducation peut être une étape importante pour aider les femmes à regagner leur indépendance et leur autonomie. C'est pourquoi il importe que de tenir compte des situations de violence subies par les femmes dans la création des programmes. Un programme éducatif, par exemple, a probablement plus de chance d'accroître la réussite des femmes si on lui incorpore des classes pour femmes seulement animées également par des femmes, des politiques, procédures et stratégies efficaces contre le harcèlement sexuel et des programmes axés sur la femme et comportant des mécanismes de soutien.

Étude de cas n° 1

Au Nouveau-Brunswick, le taux de participation des femmes dans des secteurs dominés par les hommes (c.-à-d. les métiers, la technologie, les mathématiques, les sciences et l'ingénierie) est généralement très bas. Et cette situation est très préoccupante puisque le statut économique des femmes demeure prioritaire et que la rémunération dans ces secteurs tend à être supérieure à celle des secteurs dominés par les femmes. Et toute tentative d'appliquer l'équité des sexes dans les politiques relatives à ces secteurs soulève d'importantes questions. Pour répondre à ces questions, il faut avoir accès à des données fiables réparties selon le sexe au sujet des programmes de formation, y compris les besoins et objectifs de la clientèle cible.

- Y a-t-il des obstacles à la participation ou à l'emploi des femmes dans ces secteurs qui n'ont pas encore été éliminés?
- Des conseils non biaisés sur la carrière sont-ils disponibles? Les femmes sont-elles encouragées à entrer dans des secteurs dominés par les hommes? Et si elles choisissent de le faire, sont-elles appuyées?
- Les anciennes participantes à de tels cours ont-elles été consultées pour connaître leurs réactions à ce sujet?
- Les cours ont-ils fait l'objet d'une promotion? Leur promotion a-t-elle été ciblée en particulier sur les femmes?
- Y a-t-il des instructrices dans ces secteurs? Y a-t-il des classes ou des cours réservés exclusivement aux femmes?

Étude de cas n° 2*

Généralités

Le gouvernement fédéral avait proposé de remplacer la pension de vieillesse – le supplément de revenu garanti (PV/SRG) par la Prestation aux personnes âgées (PPA) en l'an 2001. Le système de retraite actuel se base sur le revenu individuel pour établir la PV, et sur le revenu familial pour déterminer le SRG des personnes âgées à faible revenu. La PPA aurait été exempte d'impôt et aurait compris les crédits d'impôt sur le revenu actuels relatifs à l'âge et à la pension. Pour les couples, le montant du paiement aurait été déterminé en fonction du revenu combiné des conjoints. Le cas suivant s'inspire d'un exemple tiré du Budget fédéral de 1996.

Le cas

Carolina est une ménagère et Antoine, un petit entrepreneur. En vertu du système actuel, en l'an 2001, leur prestation nette PV/SRG serait de 8 180 \$, et selon le nouveau système, 8 310 \$, donc un gain de 130 \$ pour la famille.

L'analyse

Une analyse basée sur les sexes révèle ce que signifiera ce changement de structure de prestation pour chacun d'eux. Étant donné que toutes les personnes recevaient une PV quel que soit le revenu du ménage (la personne à revenu élevé la remboursait presque en entier en raison d'un impôt de récupération), Carolina aurait touché 5 160 \$ en l'an 2001. Et comme elle n'avait aucun autre revenu, elle n'aurait pas payé d'impôt sur sa PV. Par contre Antoine, qui recevait la même PV que Carolina, aurait dû payer un impôt sur celle-ci qui, cependant, aurait été compensé en partie par un crédit d'impôt basé sur l'âge et le revenu qui, tout compte fait, lui aurait rapporté finalement 3 020 \$.

En vertu de la PPA proposée, Carolina et Antoine toucheraient tous les deux 8 310 \$ l'an libres d'impôt, somme qui serait divisée également entre les deux, soit 4 155 \$ chacun. Donc, en les considérant comme deux personnes distinctes, et non un couple, il est évident que Carolina recevrait 1 005 \$ de moins l'an et Antoine, 1 135 \$ de plus.

Le cas de la PPA illustre bien qu'il faut tenir compte des sexes au sein d'un ménage. Le test important que doit passer toute politique ou tout programme à caractère social est sa répercussion sur l'égalité économique des sexes.

*Saskatchewan Women's Secretariat. (1997) *Gender-Inclusive Analysis: A Guide for Policy Analysts, Researchers, Program Managers and Decision-Makers*

Principe directeur : Recueil d'information complète

Le recueil d'information est un élément essentiel de la prise de décision, de l'identification d'une question jusqu'à son évaluation. Et le recueil d'information qui tient compte des deux sexes veille à ce que chacun soit catégorisé dans l'analyse.

Le but du recueil d'information qui tient compte des deux sexes consiste à fournir aux décideurs les renseignements qui leur permettront d'acquérir une compréhension plus complète des questions politiques et socio-économiques en révélant et en expliquant la différence de répercussion sur chaque sexe.

La conception d'une politique qui incorpore l'information basée sur les sexes permet aussi de s'assurer que cette politique ainsi que les programmes répondent davantage aux besoins à la fois des femmes et des hommes.

Inclure les sexes dans la recherche

À la base, toute analyse selon le sexe exige que les données soient séparées entre les hommes et les femmes. En outre, vu l'importance de la diversité, l'information sur des groupes comme les autochtones, les minorités visibles, les immigrants, les personnes handicapées et autres doivent aussi être considérées séparément, et ce, à chaque étape de l'analyse. Ces données doivent être intégrées à chaque étape de l'analyse.

Tenir compte des caractéristiques des sexes dans l'établissement des objectifs des programmes

Idéalement, les programmes visant à combler les besoins à la fois des hommes et des femmes doivent intégrer les opinions des deux sexes, de manière à ce que les objectifs soient judicieux et réalistes. Pour ce faire, il faudrait incorporer les perspectives de ceux et celles qui ont participé à de précédents programmes au même titre que celles des concepteurs et présentateurs des programmes. De plus, si un groupe est sous-représenté parmi les participants à un programme, comparativement au nombre de personnes que l'on prévoit faire profiter de ce programme, il est bon de préciser la raison pour laquelle les personnes qui satisfaisaient aux critères d'admissibilité n'ont pas participé.

Grâce à l'information axée sur les expériences de vie à la fois des hommes et des femmes, les objectifs sont conçus de façon à traduire avec précision les besoins des participants. Ainsi, un programme qui entend apporter une formation informatique ou technique à des

personnes des deux sexes en chômage depuis longtemps peut aussi servir à rehausser le niveau de confiance en soi des participants, facteur qui n'a probablement pas été identifié à l'origine mais qui peut être très important pour les participantes qui ont plus tendance à avoir connu des épisodes de violence, et par conséquent, avoir un impact positif pour celles qui chercheront plus tard un emploi. Le fait de limiter les objectifs d'un programme à une mesure des aptitudes techniques acquises, sans égard aux autres données dans des domaines tels que la confiance en soi et l'avancement personnel constitue une évaluation partielle et parfois trompeuse des résultats du programme.

Utilité de la recherche qualitative et quantitative

La combinaison des méthodes de recherche à la fois qualitative et quantitative permet d'identifier les conséquences, pour les deux sexes, des politiques et des programmes. La recherche quantitative est précieuse pour fournir des données structurelles solides sur les politiques et les programmes. Par ailleurs, son manque d'information subjective et personnalisée tend à la limiter.

Souvent, les sources traditionnelles de données ne les répartissent pas par sexe, ou ne tiennent pas compte de l'impact des facteurs spécifiques à chaque sexe sur les résultats d'une politique ou d'un programme en particulier. C'est ainsi que le harcèlement ou les difficultés relatives aux soins à apporter aux enfants peuvent restreindre les résultats d'un programme pour les participantes. En outre, les méthodes traditionnelles de recherche, surtout celles reliées à la santé, ont tendance à exclure les femmes comme chercheurs ou sujets de recherche, ce qui les rend moins applicables aux femmes. À titre d'exemple, les premières recherches pharmaceutiques dans le but de mettre au point un traitement des maladies cardiaques ne testaient que des groupes du sexe masculin, de sorte qu'elles s'appliquaient beaucoup moins aux femmes.

Par contre, bien que les méthodes de recherche qualitative tendent à exiger plus de ressources pour recueillir, analyser et présenter l'information, elles sont hautement efficaces et précieuses pour contrer le manque de données particulières à un sexe donné en fournissant des renseignements fondés sur l'observation et les expériences personnelles.

Consultation

La consultation est un excellent moyen de recueillir des données qualitatives. Elle aide à s'assurer que l'on recueille des données complètes et significatives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement et qu'on les utilise pour éclairer le processus de conception des politiques. La consultation est particulièrement efficace quand il s'agit d'atteindre les femmes et de leur donner l'occasion de participer à la mise en place de politiques et de programmes publics qui tiennent compte de leurs besoins et aspirations.

La plupart des décideurs comprennent que la participation du public à la planification comporte plusieurs avantages – la communauté comprend mieux les nouveaux programmes et les utilise à meilleur escient. En outre, on minimise de la sorte la réaction négative à certaines nouvelles lois et on maximise la réaction positive en tenant compte au préalable du point de vue des intéressés lors du processus de conception et d'implantation.

Principe directeur : Stratégie de communication tenant compte des sexes

Voici quelques façons de tenir compte des hommes et des femmes dans la stratégie de communication :

- ⇒ *Objectifs* – penser à cibler la stratégie vers un segment ou groupe particulier de la population;
- ⇒ *Analyse des antécédents / de la situation* – inclure la recherche basée sur les deux sexes afin de mettre au point les objectifs visés par la stratégie. Par exemple, si un programme s'adresse aux personnes handicapées, la stratégie de communication doit comprendre des recherches sur le mode de vie, le taux de chômage et la scolarité tant des hommes que des femmes. Souligner les taux plus élevés de chômage et de violence subis par les femmes handicapées peut devenir un élément critique de rationalisation de certains programmes axés sur les besoins de ce groupe.
- ⇒ *Auditoire ou personnes intéressées* – penser à séparer les hommes des femmes et à cibler la stratégie de communication à chaque auditoire ou groupe de personnes intéressées. Par exemple, si le but consiste à inciter les jeunes à jouer au hockey, il importe de prévoir des entrevues ou des messages commerciaux mettant en vedette des femmes, autant que des hommes, qui s'intéressent à ce sport.

- ⇒ *Délai et budget* – penser à l'impact du délai et du budget de la stratégie qui cible la femme. Par exemple, en ce qui a trait aux ateliers axés sur les participantes, il faudra peut-être considérer les coûts reliés au transport et à la garde des enfants, et prolonger le délai afin de tenir compte des responsabilités familiales que doivent souvent assumer les femmes.
- ⇒ *Évaluation* – penser à l'efficacité d'une stratégie axée sur la femme. Obtenir la réaction des femmes engagées dans cette initiative sera sûrement utile. L'évaluation peut aider à déceler les points forts et les points faibles de la stratégie qui serviront à orienter les prochains travaux.

Glossaire des principaux termes

Analyse asexuée – suppose que toutes les personnes sont touchées de la même façon par les politiques et les programmes, ou que ceux-ci ont un impact neutre. Présuppose que toutes les personnes sont déjà égales, et qu'en conséquence, les traiter de la même façon est équitable. Les résultats d'une telle analyse ne sont pas forcément les mêmes pour les hommes et les femmes.

Analyse selon le sexe – révèle combien une politique publique peut affecter différemment les hommes et les femmes et de quelle façon les politiques et les programmes bien conçus peuvent donner des résultats équitables pour les deux sexes.

Discrimination du système – survient lorsque les politiques et pratiques d'un système ont pour effet d'exclure les femmes et autres groupes à la recherche d'équité. Souvent un mélange d'actions intentionnelles ou non qui peuvent ne pas exclure tous les membres d'un groupe mais avoir des conséquences plus graves sur un groupe plutôt qu'un autre. Pour y remédier, il faut souvent des mesures susceptibles de « changer le système », tel qu'un programme d'équité en matière d'emploi.

Diversité – fait allusion à une vaste gamme de facteurs tels que le statut autochtone, l'invalidité, l'âge, la race, l'ethnicité, la situation de famille, l'orientation sexuelle, l'emplacement géographique et comment ils réagissent sur les sexes de manière à produire des résultats distincts pour les hommes et les femmes.

Division des tâches selon le sexe – point de départ de l'analyse selon le sexe qui révèle la division sexiste des tâches (y compris le travail rémunéré et non rémunéré) et qui alloue et restreint à la fois l'accès à certaines tâches en fonction du sexe de la personne en cause. Cette division organise toutes les activités productives de sorte qu'elle fournit une analyse économique et un aperçu du pouvoir relatif qui s'accumule dans une société selon le sexe d'une personne.

Égalité des sexes – signifie que les femmes et les hommes bénéficient du même statut et des mêmes conditions pour exercer intégralement leurs droits de contribuer et de participer à toute une gamme d'initiatives politiques, économiques, sociales et culturelles.

Équité des sexes – va au-delà de l'importance du traitement égal pour se concentrer sur l'égalité des résultats. Exige le traitement différentiel des

groupes afin de mettre fin à l'inégalité et promouvoir l'autonomie. Donc, afin d'équilibrer les choses entre les hommes et les femmes, il faudra peut-être prendre des mesures pour compenser les désavantages historiques et sociaux qu'ont subis les femmes.

Politique publique – moyen dont dispose un gouvernement fédéral, provincial, territorial ou municipal pour appliquer ses décisions; elle adopte plusieurs formes, notamment la conception et la mise en œuvre des lois, règlements, lignes directrices, programmes et norme.

Programme d'équité en matière d'emploi – mesures prises pour s'assurer que la composition du personnel dans un milieu de travail reflète plus étroitement la population en général. Permet à tous les groupes de contribuer au bien-être économique de leur communauté et par le fait même d'en bénéficier.

Sexe – le terme sexe identifie les différences biologiques entre les hommes et les femmes, mais il désigne aussi les responsabilités et les rôles sociaux des hommes et des femmes, des garçons et des filles, ainsi que la relation qui existe entre eux. Les rôles et aspirations des deux sexes sont touchés par des variables comme la situation économique, la race et la culture.

**Suggestion de questions à répondre
relatives à l'analyse selon le sexe**

1. Dispose-t-on de suffisamment de renseignements pour effectuer une analyse des répercussions de la politique ou du programme sur les hommes et les femmes séparément? Dans la négative, de quelle façon peut-on obtenir ces renseignements?
2. A-t-on tenu compte des répercussions du programme sur les hommes et les femmes séparément?
3. Existe-t-il des preuves de différences significatives entre les répercussions sur les hommes et sur les femmes?
4. Les données indiquent-elles la présence d'obstacles à la participation des femmes dans le programme? Dans l'affirmative, existe-t-il des changements qui pourraient être apportés et qui amélioreraient cette situation?
5. Existe-t-il des différences dans la vie des hommes et des femmes (c.-à-d. les responsabilités familiales, les écarts de revenus, la violence) qui peuvent influencer différemment sur les hommes et les femmes?

Bibliographie

BRITISH COLUMBIA MINISTRY OF WOMEN'S EQUALITY. (1997) *Gender Lens: A Guide to Gender-inclusive Policy and Program Development*. Victoria : Gouvernement de la Colombie-Britannique.

CONDITION FÉMININE CANADA. (1996) *Gender-Based Analysis: A Guide for Policy-making*. Ottawa.

CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME DU NOUVEAU-BRUNSWICK. (1995) *Grille d'analyse de l'équité : Un outil d'analyse de l'impact des initiatives sur l'équité des sexes*, Moncton.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE. (1997) *Profil de la pauvreté 1995*. Ottawa.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. (1997) *Gender-based Analysis Backgrounder*. Hull, Québec : Bureau de la promotion de la femme, Direction des politiques stratégiques.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. (1997) *Gender-based Analysis Guide*. Hull, Québec : Bureau de la promotion de la femme, Direction des politiques stratégiques.

FEDERAL-PROVINCIAL/TERRITORIAL MINISTERS RESPONSIBLE FOR THE STATUS OF WOMEN. (1997) *Economic Gender Equality Indicators*. Ottawa.

SASKATCHEWAN WOMEN'S SECRETARIAT. (1997) *Gender-Inclusive Analysis: A Guide for Policy Analysts, Researchers, Program Managers and Decision-Makers*.

STATISTIQUE CANADA. *Famille de recensement en ménage privé par type de famille*. (1996) Site Web de Statistique Canada : <http://www.statcan.ca/francais/census96/oct14/fam2.htm>

STATISTIQUE CANADA. (1995) *Gain des hommes et des femmes*. Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. (1993) *Le Quotidien*. N° de catalogue 11-001E. Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. *Le Quotidien*. (1996) Site Web de Statistique Canada : <http://www.statcan.ca/dai-quo/francais/980113>

STATISTIQUE CANADA. « Work-related Sexual Harassment », *Perspectives on Labour and Income* (hiver 1994).

STATISTIQUE CANADA. (1994) *Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe*. Ottawa.

WOMEN'S POLICY OFFICE. Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. (non daté) *Facilitator's Guide, Gender Inclusive Analysis.....An Overview*. St. John's (T.-N.-L.)